

VOS FINANCES

BOURSE & PLACEMENTS

REPÈRES DES ÉPARGNANTS

BOURSE		
Seuil des cessions de valeurs mobilières		
25.730 euros		
Abattement sur les dividendes		
1.525 euros (célibataire)		
Plafond des versements sur le PEA		
132.000 euros		
ÉPARGNE SALARIALE		
Abondement maximum		
2.745 euros (PEE)		
5.489 euros (Perce)		
ASSURANCE-VIE		
Abattement sur plus-values après huit ans		
4.600 euros (célibataire)		
Exonération successorale des capitaux par bénéficiaire		
152.500 euros		
Exonération successorale des primes versées après 70 ans		
30.500 euros		
ISF		
Abattement sur le patrimoine imposable		
790.000 euros		
ÉPARGNE RÉGLEMENTÉE		
	Taux	Plafond
Livret A (1)	2,5 %	15.300 €
Livret Développement durable (1)	2,5 %	6.000 €
Livret Jeunes (1)	2,5 %	1.600 €
Compte épargne logement	1,75 %	15.300 €
Prime d'État (2)	0,50 %	1.144 €
Plan d'épargne logement	2,5 %	61.200 €
Prime d'État (2)	1 %	1.525 €

(1) brut (2) net

EN BREF

Cumul du statut d'autoentrepreneur et des aides à l'emploi

Le cumul du statut de l'autoentrepreneur et de l'Accre (aide aux demandeurs d'emploi créant ou reprenant une entreprise) sera possible à partir du 1^{er} mai. Le dispositif Accre exonère des cotisations sociales et permet le maintien pour une durée déterminée de certains minima sociaux pour les demandeurs d'emploi créant ou reprenant une entreprise. Les demandeurs d'emploi autoentrepreneurs éligibles à l'Accre seront soumis à un taux réduit de prélèvement social pendant les trois premières années de leur activité. Par ailleurs, les plafonds de l'Accre seront portés au niveau de ceux du régime de l'autoentrepreneur.

Une assurance-vie pour les étudiants

Axéria Vie, en partenariat avec Epatrimoine, cabinet de courtage indépendant, lance Épargne Évolution, un contrat d'assurance-vie multisupport dédié aux étudiants avec conditions préférentielles (versement minimal faible, pas de droit d'entrée, frais de gestion réduits), disponible sur la plate-forme Epatrimoine.fr. Ce contrat donne accès au fonds en euros d'Axéria Vie (rendement 2008 : 5,25 % net) et à un panel restreint d'unités de comptes sélectionnés par Epatrimoine et Axéria Vie en fonction du profil de risque de l'épargnant.

Un FCPI ISF chez Champlain

Société de gestion spécialiste du développement durable, Financière de Champlain lance, en partenariat avec Siparex, un groupe de capital-investissement indépendant, un FCPI centré sur les thèmes du développement durable. L'allocation du FCPI Champlain Innovation se répartit en deux poches : 60 % minimum investis dans des PME européennes innovantes éligibles ; 40 % maximum dans des fonds monétaires euros. L'investissement dans un FCPI doit être conservé huit ans minimum pour bénéficier d'avantages fiscaux en contrepartie du risque de perte en capital : une réduction de 50 % de l'ISF et de la base imposable de l'ISF sur la quote-part de 60 % investie dans des PME éligibles dans la limite de 20.000 euros par foyer ; une réduction de 25 % de l'impôt sur le revenu sur la fraction du versement n'ayant pas donné lieu à réduction ISF (soit 40 %) dans la limite de 6.000 euros par couple.

Baisse de régime chez les brokers en février

Les courtiers en ligne ont enregistré 824.812 ordres exécutés en février, en baisse de 12,15 % par rapport au mois précédent. Le nombre de comptes actifs hébergés a été de 1.017.637 pendant cette période (-0,10 %). La part de marché des brokers est revenue à 8,64 %, contre 9,05 % en janvier, avec en moyenne 0,81 ordre par compte exécuté, en baisse de 7,8 %.

36 Français dans le top 100 des gérants européens

AVANT-PREMIÈRE : LE CLASSEMENT CITYWIRE des meilleurs gérants de la place parisienne sur trois ans.

PAR THIERRY BISAGA

Avec son classement, l'agence d'information financière Citywire a fait sienne la formule de Jean Bodin : « Il n'est de richesse que d'hommes. » L'agence londonienne analyse en effet

non pas le parcours des fonds, mais celui des gérants. Au total, Citywire a ainsi passé au crible 1.200 professionnels aux commandes de 2.300 fonds vendus en France. En les suivant sur la durée — trois ans, les performances étant arrêtées au 31 décembre —, elle dispose de performances qu'elle pondère du risque pour concocter un classement des gérants européens, disponible sur Citywireselector.com.

Cette démarche a permis à Citywire d'identifier, parmi les 100 premiers, 36 gérants travaillant dans des sociétés de gestion françaises. Les trois premières places, au niveau

hexagonal, comme européen, sont occupées par Andrzej Kawalec, Romain Burnand et Thomas Perrotin, trois gérants de Moneta AM : la consécration d'une gestion collégiale basée sur l'analyse fondamentale des sociétés.

On retrouve un peu plus loin dans le classement (voir tableau) Pascal Riégis d'Oddo AM, Lucile Loqués de Covéa

Finance (qui ne souhaite pas mettre en avant une personne), Philippe Desurmont de SMA Gestion, ou Frédéric Leroux de Carmignac Gestion.

Le point commun de ces gérants : avoir su maintenir le cap de leur gestion avec rigueur et bon sens au travers des différents cycles. Ils ont ainsi pu maîtriser leurs risques au plus fort de la

tempête boursière. Pour la suite, la prudence reste de mise. « Les agents économiques se sont beaucoup endettés ces dix dernières années, il faudra plusieurs années pour corriger ces excès », estime Pascal Riégis, qui privilégie les valeurs capables de faire face au fort



ralentissement économique, « les entreprises remplissant une fonction vitale pour l'économie, disposant de bilans sains, susceptibles de conserver des marges bénéficiaires, y compris celles appartenant à des secteurs cycliques ».

Une position que partage Romain Burnand : « Nous ne savons pas quelle sera l'ampleur exacte de la crise, aussi mieux vaut gérer comme si celle-ci devait durer longtemps tout en restant présent dans le marché. Dans l'hypothèse où la situation venait à s'améliorer plus rapidement que prévu, ce serait une bonne nouvelle dont bénéficieraient les

firmes les plus solides. » Frédéric Leroux apporte une note d'optimisme. Selon lui, divers éléments militent pour la reprise d'une tendance haussière au cours des prochains mois avec toutefois la persistance d'une forte volatilité. « Les marchés ont montré des signes de capitulation sur certaines valeurs d'envergure. Et, d'un point de vue économique, la consommation devrait être aidée par la désinflation, ce qui impliquera une reconstitution progressive des stocks et stimulera la croissance. Enfin, les effets de différents plans de relance vont se faire sentir », anticipe-t-il. ■

FLASHINTERVIEW



ROMAIN BURNAND

Moneta Asset Management (1^{er} du classement)

Comment sont gérés Moneta Micro Entreprises (MME) et Moneta Multi Caps (MMC) ?

Après avoir été analyste financier pendant quinze ans, j'ai lancé Moneta Asset Management en 2003. C'est donc assez naturellement que j'ai repris, pour construire le processus de gestion de nos fonds de gestion classique, les principes et les outils éprouvés dans mes précédentes fonctions. Nous sélectionnons des titres, essentiellement français, sur la base de leur valeur fondamentale et, autant que possible, un certain opportunisme boursier.

Vous partagez la première place du palmarès avec vos collègues Andrzej Kawalec et Thomas Perrotin. Comment s'organise votre équipe de gestion ?

Nous sommes sept analystes et gérants chez Moneta, dont quatre dédiés aux fonds MME et MMC (Andrzej Kawalec, Thomas Perrotin, Alexandre Sanchini et moi-même). Nous couvrons un univers d'investissement d'une centaine de titres environ. Nous explorons dans le détail chacun des dossiers, puis, ensuite, le cas échéant, prendre des parts marquées sur les sociétés qui nous ont convaincus de leur solidité. Une fois investis, nous maintenons bien entendu notre vigilance et suivons chacune des entreprises de manière proactive. Le métier de gérant exige une attention de tous les instants : notre approche collégiale nous permet de répondre correctement à cette exigence.

Nous suivons chacune des entreprises de manière proactive.

Des sociétés de gestion anglo-saxonnes en pointe

Les fonds étrangers **RAFLENT LES TROIS QUARTS** du classement.

PARMI LES 100 meilleurs gérants de fonds disponibles en France, un gros tiers seulement — 36 exactement — œuvrent dans des maisons françaises. Parmi ceux-ci, 9, soit le quart, sont groupés dans trois sociétés de gestion — Moneta AM, Carmignac Gestion et Aforge Gestion — qui comptent chacune trois gérants dans le Top 100. La preuve est ainsi faite que l'offre disponible en France s'enrichit notamment des OPCVM proposés par les firmes étrangères.

On remarquera au premier rang, l'établissement MFS International qui compte 4 gérants parmi les 100 meilleurs et qui revendique la création du premier « mutual fund » américain en 1924. Sont également bien représentées, avec trois gérants classés, Fidelity, Franklin Templeton et Janus Capital Group, trois autres grandes maisons américaines.

Du côté des firmes européennes, le britannique Threadneedle se distingue avec ses vedettes, Philip Dicken et David Dudding, qui opèrent sur les actions européennes. Ceux-ci occupent les quatrième et cinquième places, juste

après le trio de Moneta. Le suisse Pictet, notamment avec ses gérants spécialisés sur les produits de taux émergents, et le britannique Jupiter Asset Management, pour ses gestions européennes et asiatiques, figurent également en bonnes places.

■ PROCESSUS DE SÉLECTION

Parmi les gérants ayant récemment obtenu la meilleure note chez Citywire, soit AAA, on notera quelques habitués des podiums comme Olivier Baduel de Crédit Agricole AM qui, armé d'un processus de sélection robuste, émerge pour sa gestion actions de la zone euro. Il faut également mentionner Fiona Frick, une gérante d'Unigestion. Celle-ci a développé un modèle quantitatif qui lui permet de maîtriser correctement les risques associés à ses investissements, quelle que soit la classe d'actifs.

Globalement, il apparaît que le palmarès 2009 redonne sa juste place à la rigueur. Même s'ils ont bien entendu été touchés par la crise, seuls les gérants disposant d'une gestion des risques pertinente sont parvenus à se distinguer. **T. B.**

1.200

gérants éligibles à une notation sont en charge de la gestion des 2.300 fonds disponibles en France.

4

c'est le nombre de gérants que place MFS International parmi les 100 meilleurs. Moneta AM en place 3.

28

gérants, dont 12 travaillant dans des maisons françaises, ont obtenu AAA, la meilleure note attribuée par Citywire.

10 %

seulement des gérants obtiennent une note (A, AA ou bien AAA).

Les dix-huit gérants français les mieux classés

Gérant	Note	Catégorie	Fonds	Société de gestion	
Andrzej Kawalec	1	AAA	Action France	Moneta Multi Caps	Moneta AM
Romain Burnand	2	AAA	Action France	Moneta Multi Caps	Moneta AM
Thomas Perrotin	3	AAA	Action France	Moneta Multi Caps	Moneta AM
Pascal Riégis	13	AAA	Action Europe PMC*	Oddo Avenir Europe	Oddo AM
Lucile Loquès	14	AAA	Action Amérique du Nord	Boissy Actions Américaines	Covea
Philippe Desurmont	18	AAA	Action EuroZone	Bati Entreprendre Euro	SMA Gestion SA
Frédéric Leroux	20	AAA	Action International	Carmignac Investissement Latitude	Carmignac Gestion
Olivier Baduel	21	AAA	Action Europe	CAAM Select Europe	Crédit Agricole AM
Daniel Phelan	22	AAA	Fonds mixte Euro International	Celestium Cap	Swan Capital Management
Daniel Fighiera	23	AAA	Action EuroZone PMC*	Elan MidCap Euro	Rothschild
Julien Bernier	24	AAA	Action Europe	Digital Funds Stars Europe	J. Chahine Capital
Charles Edward Joseph	25	AAA	Action Europe	BG Long Term Value	Boussard & Gauvandan Gestion
Hiroimitsu Kamata	34	AA	Action Japan	SGAM Fund Equities Japan Target	Société Générale AM
Joël Kresman	35	AA	Action EuroZone	Brongniart Rendement	CIC Group
Anne Chaumont	38	AA	Action Europe PMC*	Palatine Europe Small Cap	Palatine AM
Edouard Carmignac	46	AA	Action International	Carmignac Investissement	Carmignac Gestion
Eric de Puget	48	AA	Action Europe	B50 Europe	Saint Olive Gestion
Didier Bouvignies	53	AA	Action Europe	Elan Selection Europe	Rothschild & Cie Gestion

*petite et moyenne capitalisation

Source : top 100 des gérants européens Citywire

INTERVIEW

« Assurance-crédit ? 60 % d'écart d'une prime à l'autre »

Alain Todini, président fondateur de Credixia, un courtier en assurance-crédit, espère que **LA LOI SUR LE CRÉDIT LIBÉRERA LE MARCHÉ** de l'assurance emprunteur.

PROPOS RECUEILLIS PAR VINCENT BUSSIÈRE



Alain Todini, Credixia.

Si le Crédit Foncier ou les Banques Populaires jouent assez bien le jeu du libre choix de l'assurance, il n'en va pas de même chez Barclays ou à la Société Générale. Ces deux réseaux refusent catégoriquement d'informer leurs clients quant à l'existence de cette option. De son côté, BNP Paribas joue assez bien le jeu de la concurrence, bien qu'elle soit liée par ses accords avec sa filiale Cardif. Là encore, tout dépend du profil du client, s'il est jugé « intéressant » ou pas par la banque. Dans la plupart des enseignes, les pratiques varient beaucoup d'une agence à une autre.

Les emprunteurs peuvent-ils choisir librement une assurance-crédit ailleurs que chez l'établissement bancaire distribuant ce prêt ?

Pas vraiment, car les réseaux bancaires ont souscrit auprès de compagnies d'assurances des contrats de groupe qu'ils cherchent à placer auprès de leurs clients. Les taux d'intérêt et les primes dépendent de l'âge, de la santé des clients, mais aussi de leur appartenance à la catégorie des cadres. Les emprunteurs les plus âgés bénéficient évidemment de conditions plus avantageuses. En fait, les conseillers des banques font globalement bien leur travail de conseil, mais préfèrent toujours placer leurs propres services plutôt que ceux de la concurrence.

Concrètement, comment se manifestent les restrictions à cette liberté de choix ?

Souvent les conseillers n'abordent pas ce point lors des négociations avec leurs clients. Lorsque ces derniers évoquent cette possibilité, ils essaient de les dissuader en invoquant des garanties moindres ou sans options. Ce qui est faux. Ils jouent sur la peur quand ils ne majoreront pas de 0,10 % le taux de l'intérêt d'un emprunt assuré par un concurrent. Les banques majoreront le prix des primes ou

des frais de dossier quand des clients décident de prendre une assurance-crédit dans un autre établissement. Mais il existe encore beaucoup de clients effrayés par la perspective de se perdre dans le maquis des offres des quelque 500 courtiers en assurance présents sur ce marché.

Que peut donc changer le projet de loi du gouvernement ? La future loi encadrera davantage les obligations des banques, ce qui protégera mieux le consommateur. Elle précisera clairement leur obligation d'informer leurs clients de leur droit à choisir librement l'assurance de leur emprunt, de leur préciser le niveau de garantie et les tarifs inclus dans ces contrats maisons.

« La future loi protégera mieux le consommateur en encadrant davantage les obligations des banques.

Cela majore-t-il beaucoup le coût d'un crédit ?

On a pu constater des écarts de 60 % à garanties égales sur le coût d'une prime d'assurance d'un établissement bancaire à un autre. Nous avons pu relever des surcoûts de l'ordre de 10 à 15.000 euros pour un même montant emprunté selon l'âge, la santé ou le statut d'un client.

Qui sont ces réseaux qui bloquent cette libéralisation ?

Le projet de loi du ministère des Finances peut donc dopper l'activité des courtiers en assurance-crédit comme Credixia ?

Oui, mais pas seulement. Ce serait de concurrence va également dopper le pouvoir d'achat des clients en diminuant le coût du crédit. Ce projet va dans le bon sens. On peut simplement regretter que le marché ne soit pas davantage ouvert aux banques, assurances et courtiers européens.

PASCAL RIÉGIS, ODDO AM (13^e PLACE)

Un vrai chef d'orchestre

En charge des fonds Oddo Avenir Europe, Oddo Avenir Euro et Oddo Avenir, aux côtés de Grégory Deschamps et Sébastien Maillard, Pascal Riégis est analyste de formation. Après Paribas et CM-CIC Securities, ce passionné de sport, marié et père de quatre enfants, a rejoint Oddo en juillet 1995 puis Oddo Asset Management huit ans plus tard. « Ma carrière d'analyste financier a débuté quelques

jours avant le krach boursier de 1987 », souligne ce gérant qui, aujourd'hui, privilégie systématiquement les sociétés les plus solides. « Nous ne retenons pour nos portefeuilles que les entreprises créatrices de valeur, c'est-à-dire celles qui disposent d'une forte rentabilité et qui ont les moyens de financer leur développement. » Il résulte de

ces exigences des portefeuilles concentrés sur une quarantaine de titres, qui surperforment régulièrement leurs indices de référence. Pour l'essentiel, il s'agit de valeurs moyennes européennes dont la capitalisation est comprise entre 1 et 10 milliards d'euros. « Face à la crise que nous endurons, notre approche porte principalement ses fruits car seules les entreprises les plus solides pourront traverser cette période et en sortir renforcées », estime ce gérant. **T. B.**



PHILIPPE DESURMONT, SMA GESTION (18^e PLACE)

Dans les pas de Benjamin Graham

ADEPTÉ D'UN des maîtres de Wall Street, Philippe Desurmont est le directeur général de SMA Gestion (14 milliards d'euros d'encours gérés — 20 collaborateurs), la société de gestion de SMA BTP, une compagnie d'assurances spécialisée dans les services pour les professionnels de la construction. Responsable de la gestion

actions et de l'analyse, il dirige une équipe de cinq gérants et analystes. « Nous avons recours à l'analyse financière pour sélectionner les actions — essentiellement européennes — qui composent nos portefeuilles. Chaque dossier est étudié en interne. Tout en restant attentifs aux niveaux de valorisation, nous privilégions systéma-

tiquement les sociétés dont la rentabilité est forte et pérenne », explique-t-il en mentionnant l'approche retenue par Benjamin Graham, financier de talent du siècle dernier.

Celle-ci consiste à maximiser la « marge de sécurité » dans toute démarche d'investissement : « L'objectif est, en cas de mauvaise surprise, de limiter sa perte et de maximiser son gain si tout se passe comme prévu. » Un pragmatisme que cultive chaque jour Philippe Desurmont qui, une fois les marchés fermés, retrouve la quiétude de son jardin parisien, un espace de nature qu'il entretient pour se ressourcer. **T. B.**

FRÉDÉRIC LEROUX, CARMIGNAC GESTION (20^e PLACE)

Un spécialiste de la gestion du risque

GÉRANT EN titre de plusieurs fonds, Frédéric Leroux conseille également les équipes de Carmignac Gestion sur les aspects macroéconomiques et sur les opportunités de couverture de leurs positions. « Il peut s'agir de prises de bénéfices sur les marchés d'actions, de couverture du risque de change ou encore de la gestion tactique de positions thématiques ou sectorielles », explique

ce fin connaisseur des marchés dérivés et de la gestion des risques. Une expertise forte qu'il avait d'ailleurs mise en pratique dans le cadre d'une démarche entrepreneuriale en 1997, avant son retour chez Carmignac Gestion en 2003. La gestion de Carmignac Investissement Latitude en est d'ailleurs inspi-

rée : « L'actif de ce FCP est investi à 100 % sur Carmignac Investissement, le fonds géré par Edouard Carmignac. Sur cette base, je me donne la possibilité de couvrir les positions prises, parfois totalement, afin de réduire la volatilité », note le gérant qui a limité sa baisse à 16 % en 2008. Son inspiration, Frédéric Leroux la trouve à l'occasion des deux heures de trajet quotidien en TGV entre son domicile lillois et son bureau parisien. « C'est un moment utile consacré à la réflexion, loin des écrans. » **T. B.**



INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE

Un PEA 100 % ISR chez Zebunet

Grâce aux dons, l'association PRÊTE DES TÊTES DE BÉTAIL aux paysans du Sud.

DÉVELOPPER L'AGRICULTURE du Sud avec l'épargne du Nord : l'idée n'est pas nouvelle. Sa réalisation pêche souvent par utopisme si elle est fondée sur la charité : « Tout le monde a le dédain du don. Le donateur se considère comme charitable et son bénéficiaire se sent méprisé », martèle Gérard Feldzer.

Le conservateur du musée de l'Air et de l'Espace figure parmi les fondateurs, en 2001, de Zebunet, une ONG qui distribue des prêts en « bétail » à des paysans du tiers-monde. À charge pour ces derniers de rembourser leurs créanciers avec les fruits de leur capital.

Huit ans plus tard, Zebunet regroupe plus de 2.200 « investisseurs » dans des projets de micro-élevage, via des PEA (Plan Épargne Animal), PEZ (Plan Épargne Zebu) et autres PEC (Plan Épargne Cochon), de 25 à 160 euros.

ÉCHÉANCIER RÉALISTE

« Les paysans sont soumis à une énorme pression sociale de leurs voisins. Et avant de leur confier un animal, nous nous sommes assurés de leur solvabilité et avons étudié avec eux un échéancier de remboursement réaliste. Les seuls échecs sont dus à la mort accidentelle de bêtes », insiste Violette Chevignat, coordinatrice de Zebunet. Mieux, en 2008, une vingtaine de PED (Plan Épargne Dro-

maidaire) ont été souscrits par une entreprise comme cadeau de fin d'année. Pas un client n'a renvoyé son présent !

« Sans une incitation fiscale forte, cela ne serait pas possible », admet Gérard Feldzer. Car, les sommes versées sur un plan, assimilées à un don, sont fiscalement déductibles à hauteur de 60 % de leur montant. De quoi faire oublier à l'investisseur qu'il ne reverra jamais son argent, changé dans des monnaies non convertibles.

En définitive, cette contrainte permet de réinvestir sur place les intérêts perçus pour financer d'autres projets agricoles, respectueux de l'environnement et de nature à accroître la diversification des revenus des paysans : culture de fourrages, irrigation, etc. Et ainsi, réduire les rangs de l'exode rural et de l'émigration. **VINCENT BUSSIÈRE**

NOUVEAU SUR



Abonnez-vous à notre newsletter « Vos finances »